



COMMISSION SCOLAIRE SIR-WILFRID-LAURIER
SIR WILFRID LAURIER SCHOOL BOARD

Faits saillants

Séance extraordinaire du conseil des commissaires

15 janvier 2024

Le conseil des commissaires a adopté la résolution suivante :

Nomination d'une ou d'un commissaire pour la circonscription électorale n° 4

CC-240115-CA-0056

ATTENDU QUE le poste de commissaire de la circonscription électorale n° 4 est devenu vacant le 15 décembre 2023;

ATTENDU QU'il était nécessaire de pourvoir le poste dans les 30 jours, conformément à l'article 199 de la *Loi sur les élections scolaires*;

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a approuvé la résolution n° CC-231218-CA-0054 pour la publication d'un avis public d'appel de candidatures et que les candidats intéressés avaient jusqu'au 9 janvier 2024 pour soumettre leur candidature;

ATTENDU QUE l'avis public visant à obtenir des candidatures externes au poste vacant de commissaire dans la circonscription électorale n° 4 a été publié par la commission scolaire le 19 décembre 2023;

ATTENDU QUE deux (2) personnes admissibles au poste de commissaire de la circonscription électorale n° 4 ont présenté leur candidature;

ATTENDU QUE les candidats éligibles ont eu l'occasion de se présenter lors de la réunion des membres du comité de parents de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 11 janvier 2024;

ATTENDU QUE les membres du comité de parents ont été consultés le 11 janvier 2024 et que les commentaires émis ont été transmis au conseil des commissaires;

ATTENDU QU'un caucus du Conseil des commissaires a été tenu pour examiner les candidatures reçues;

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier souhaite remercier toutes les personnes qui ont posé leur candidature au poste vacant de commissaire dans la circonscription électorale n° 4;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Barbara Barrasso que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier procède à la nomination de Stéphane Henley comme commissaire dans la circonscription électorale n° 4, en vigueur le 15 janvier 2024.

Adoptée à l'unanimité

